

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8160

Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MJATT BOUAFSA

Date de naissance : 10.02.1952

Adresse : OUED

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

**Cabinet de Pneumologie
et d'Allergologie
Professeur C.H LARAQUI
44, Bd Lalla Yacout
CASABLANCA**

Date de consultation : 19 DEC 2022

Nom et prénom du malade : MJATT BOUAFSA Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Bronchopneumopathie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Le : 20/12/2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Facture et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
DEC 2022	C8		300 DH	Dr. H. LARAQUI 44, Bd Lalla Fâcout CASABLANCA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Benmali Jaafar 302, Bd. Qued Sebou - Oujda GASABLANCA INPE: 092055433	10/12/2022	110795

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p><i>Cabinet de Radiologie et d'Anatomopathologie et d'Anastomose Professeur Dr H LA 44, Bd de l'ANCA Casablanca</i></p>	<p><i>19 DEC 2022</i></p>	<p><i>Rn PERUMA 219</i></p>	<p><i>200 DH</i></p>

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

A diagram of a dental arch (maxilla) with 28 numbered teeth. The teeth are arranged in four quadrants: upper right (1-4), upper left (5-8), lower right (9-12), and lower left (13-16). A coordinate system is overlaid on the arch, with the vertical axis labeled 'H' at the top, the horizontal axis labeled 'D' on the left, and the diagonal axis labeled 'G' on the right. The teeth are represented by small circles with numbers, and the arch is shown with a dashed line and a solid line.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVISÉ

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur C.H. LARAQUI
Pneumologue – Allergologue
Enfants & Adultes
39, Boulevard Lalla Yacout, Casablanca
Tél. 022.44.55.84
Tél/Fax. 022.54.39.47

Casablanca, le

19 DEC 2022

M. Bouazzza
M JATI

RECU ET COMPTE RENDU

Rx poumon de face : accentuation de la trame bronchique

Rx poumon Z₁₂ = 200 DHS
(Deux cents dirhams)

~~Cabinet de pneumologie
et d'Allergologie
Professeur C.H. LARAQUI
39, Bd Lalla Yacout
Casablanca~~

CABINET D'ALLERGOLOGIE ET DE PNEUMOLOGIE

Enfants et Adultes

Professeur C.H. LARAQUI

Membre de l'Académie Nationale de Médecine, Paris
Docteur en Sciences de la Vie et de la Santé
Diplôme National Français d'Habilitation à Diriger des Recherches en Médecine
Spécialiste des maladies du poumon
Appareil respiratoire, tuberculose
Maladies allergiques (Asthme)

الدكتور ش. ح. العراقي

أستاذ العلوم الطبية

عضو الأكاديمية الوطنية للطب، باريس

دكتور في علوم الحياة والصحة

دبلوم الدولة الفرنسي في التأهيل للإشراف على البحوث الطبية

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى

الصدر داء السل

الضيقية أمراض الحساسيات

دبلوم في أمراض الجهاز التنفسى

دبلوم في أمراض الحساسيات

دبلوم في إعادة التأهيل التنفسى

دبلوم في توقف التنفس خلال النوم

19 DEC 2022

Diplôme National Français de Pneumophysiologie
et d'Immunologie Clinique
Evaluation Respiratoire
et de sa Pathologie

M. Bouazza MJATI

1 - Broncotec

1 capsule matin et soir pendant

6 118001 030262
MIFLASONE® 400 µg
Poudre pour
inhalation en gélule
PPV: 140.00 DH

à suivre jusqu'à nouvelle consultation

2 - Miflasone 400

1 capsule matin et soir pendant 1 mois toujours boire ou manger après utilisation ; traitement à suivre
jusqu'à nouvelle consultation

3 - Oedès 20 mg

1 gélule par jour le soir pendant 7 jours

LOT 211146
EXP 04/2024
PPV 30.00DH

4 - Predni 20 mg

3 comprimés par jour en une seule prise après le repas de midi pendant 4 jours puis 2 comprimés par
jusqu'à 4 jours puis arrêt

Régime pauvre en sel et en sucre pendant la cure de Predni

Pharmacie TAM
Dr. Bennani Jaafar
302, Bd Oued Sebou - Oulfa
CASABLANCA
Tél: 052 90 18 99

Centre d'Explorations Fonctionnelles
Respiratoires et du Ronflement
r. Chalib LARAQUI
Avenue Lalla Yacout - CASA
Tél: 052 44 55 84